



Interpellation : 12.09.19

Que fait la ville de Vevey pour soutenir ses petits commerçants ?

Ce n'est un secret pour personne : les petits commerces souffrent de plus en plus, soumis à la concurrence des grandes surfaces et l'essor du commerce en ligne. S'ajoute à cela des loyers très élevés pour des locaux commerciaux au centre-ville. Ceux de Vevey n'échappent pas à ces tendances mortifères.

Dans un système de libre concurrence, la marge de manoeuvre des pouvoirs publics est ténue, mais il existe des moyens de soutenir le commerce local et d'éviter des vitrines vides.

Nous sommes encore relativement épargnés en Suisse par rapport à nos voisins français dont certains centres-villes vivent une crise sans précédent. Nous assistons avec inquiétude aux premiers signes d'une dégradation de la situation.

Nous pouvons également craindre une bombe à retardement : nombre de commerces survivent grâce au fait que leurs gérants sont propriétaires de l'immeuble et bénéficient ainsi d'une réduction vitale de charges d'exploitation.

Plusieurs villes agissent

La plupart des villes de Suisse romande en sont conscientes et prennent des mesures : Neuchâtel avec son opération « Zéro vitrine vide ». A Lausanne, on parle d'instaurer une taxe sur les vitrines vides. Fribourg recense les commerces vides et songe également à des mesures visant à contraindre les propriétaires... La ville a développé un plan d'action avec l'engagement d'une déléguée au développement économique depuis 2017.

A Delémont, la politique de soutien à l'implantation de commerces de détail a été récompensée par le Prix Rue de l'Avenir 2018. Il est notamment question d'inventaire de surfaces disponibles, de mise en relation propriétaires/commerçants, d'aide à l'implantation (recherche de locaux, subventions pour les rénovations).

Genève met à disposition des locaux à prix abordables et a adopté une législation qui rend obligatoire au centre-ville et dans les rues adjacentes, l'affectation des rez-de-chaussée aux commerces de proximité et à des lieux d'animation. Une Fondation a été mise sur pied pour faire des prêts à des petites entreprises (dont nombre de commerces).

Quelles mesures concrètes?

En 2008, la ville de Vevey a fait effectuer une vaste étude de city management (gestion commerciale de la cité). Toute une série de recommandations avaient été émises dans ce cadre-

là. Mais que se passe-t-il concrètement, que fait la ville de Vevey pour venir en appui à ses petits commerces de proximité qui souffrent également beaucoup et dont certains sont menacés ?

Dans ce contexte, nous posons les questions suivantes :

1. La Municipalité a-t-elle fait procéder à une évaluation de la situation veveysanne et à un inventaire en matière de vitrines vides afin d'avoir une vue d'ensemble et pouvoir mettre en relation les propriétaires et les demandeurs ?
2. Quelles mesures concrètes la Municipalité de Vevey a-t-elle prise suite aux recommandations de l'étude «COMMERCE & GESTION DE VILLE» réalisée en 2008 par Gestion Cité ?
3. Quelles enseignements la Municipalité tire-t-elle de la conférence organisée par la direction de l'Urbanisme le 31 octobre dernier 2018 sur le commerce de proximité et l'accessibilité du centre-ville ?
4. Que fait la ville de Vevey, de manière générale, pour soutenir ses commerçants ?
5. Quel est le rôle exact joué par Mme Bornozy, adjointe au service des finances en charge de l'économie de la ville de ET son rôle de collaboratrice au service des affaires intercommunales ?
6. La Municipalité ne pense-t-elle pas qu'il est temps que la ville se dote enfin d'un poste à temps complet de déléguée à l'économie et au tourisme ? Si non, pour quelle raison ?
7. Dans le cadre de la révision des règles en matière de construction, la Municipalité entend-elle prendre des mesures pour contraindre le maintien d'activités commerciales vivantes dans les rez-de-chaussée des bâtiments ?

Au nom du groupe Vevey Libre,

Nancy Bader

Merci de produire une réponse écrite.